



Lausanne Jardin 2024

Préavis N° 2022/05

Lausanne, le 17 février 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Tous les cinq ans, Lausanne Jardins présente une série de jardins éphémères disséminés sur le territoire lausannois, dont certains sont amenés à préfigurer les transformations urbanistiques et paysagères de la ville. Un site spécifique et un thème transversal sont définis à chaque édition afin de donner une cohérence d'ensemble à la manifestation et au parcours. Ainsi, le temps d'un été, une promenade paysagère singulière, incitant à la flânerie et à la découverte de lieux insolites sur sol lausannois, est proposée au public.

Avec ses installations éphémères, issues notamment d'un concours international, Lausanne Jardins se prête de manière idéale à la fonction de laboratoire urbain, en testant, grandeur nature, des propositions d'amélioration de la qualité d'usage et de l'esthétique des sites choisis. Il s'agit de traiter le jardin comme un outil de transformation, d'animation et de fabrication de la ville.

Cette nouvelle édition en 2024, proposée sur le site inédit des rives du lac, exactement soixante ans après Expo 64, est l'occasion de réfléchir aux enjeux futurs d'un grand parc urbain. Le choix du thème de l'eau offre l'opportunité de repenser le rapport que la ville entretient avec l'eau sous toutes ses formes, tant comme menace, que comme ressource et support de cycles métaboliques.

En renouvelant l'héritage des six précédentes éditions de Lausanne Jardins, en 1997, 2000, 2004, 2009, 2014 et 2019, la manifestation contribue à faire rayonner l'image de Lausanne, lui conférant une renommée internationale dans le domaine de l'art du jardin.

2. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'accorder à l'Association Jardin Urbain une subvention d'investissement de CHF 1'000'000.- pour réaliser le projet Lausanne Jardins 2024 (LJ 2024).

3. Table des matières

| | | |
|-------|--|----|
| 1. | Résumé | 1 |
| 2. | Objet du préavis | 1 |
| 3. | Table des matières..... | 2 |
| 4. | Préambule | 2 |
| 5. | Lausanne Jardins de 1997 à 2024 : une réputation affirmée, un potentiel à développer | 2 |
| 5.1 | Un esprit d'intégration | 2 |
| 5.2 | Un succès aux multiples facettes | 3 |
| 5.3 | Une méthode qui s'affine | 4 |
| 5.4 | Des retombées concrètes pour la ville..... | 5 |
| 5.5 | Un bilan positif | 5 |
| 6. | Le projet Lausanne Jardins 2024 « L'eau et nous »..... | 6 |
| 6.1 | Un site unique : le bord du lac | 6 |
| 6.2 | Le parti pris : Anniversaire d'un grand parc urbain..... | 6 |
| 6.3 | Une relecture des enjeux soixante ans plus tard..... | 7 |
| 6.4 | Le thème : l'eau sous toutes ses formes | 8 |
| 6.5 | Le concept : quatre boucles thématiques | 8 |
| 6.5.1 | Boucle Nature | 8 |
| 6.5.2 | Boucle Santé et Sport | 8 |
| 6.5.3 | Boucle Culture..... | 9 |
| 6.5.4 | Boucle Mobilité..... | 9 |
| 6.6 | La ligne des rives : une promenade de part en part | 9 |
| 6.7 | Les jardins issus des concours | 9 |
| 6.8 | Des participations multiples à privilégier..... | 10 |
| 6.9 | Les partenariats avec les Hautes Ecoles..... | 10 |
| 6.10 | L'édition 2024 et Naturopolis | 10 |
| 6.11 | La pérennisation | 10 |
| 6.12 | Une approche collégiale ou participative | 11 |
| 7. | Impact sur le climat et le développement durable | 11 |
| 8. | Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap | 11 |
| 9. | Aspects financiers | 11 |
| 9.1 | Incidences sur le budget d'investissement | 12 |
| 9.2 | Incidences sur le budget de fonctionnement | 12 |
| 10. | Conclusions | 13 |

4. Préambule

Entre 1997 et 2019, l'Association Jardin Urbain a organisé six éditions de la manifestation *Lausanne Jardins*, qui s'est d'emblée forgée une réputation internationale. Événement culturel mêlant paysagisme et réflexion sur la ville, elle possède la caractéristique d'insérer des jardins dans l'espace urbain. Il en résulte une très forte capacité d'intégration entre différentes disciplines – architectes-paysagistes, architectes, urbanistes, scientifiques, artistes – mais aussi flâneurs et amateurs intéressés par le rôle du végétal en milieu urbain.

5. Lausanne Jardins de 1997 à 2024 : une réputation affirmée, un potentiel à développer

5.1 *Un esprit d'intégration*

De nombreux acteurs de la société lausannoise, associations à but culturel ou social, commerçant-es, artisan-nes, se sont également greffés à la manifestation lausannoise au fil de ses éditions. La population et les visiteuses et visiteurs ont pu découvrir des lieux méconnus de la ville,

des paysages inattendus et des sites délaissés.

Les professionnels de l'aménagement urbain associés aux chercheuses et chercheurs – biologistes, sociologues, historien·nes, artistes, etc. - y ont découvert un vaste champ de réflexions et d'expérimentations, révélant le potentiel spécifique de la manifestation lausannoise dans la perspective générale d'un développement urbain durable et dans l'art des jardins en particulier.

En 1997, sous l'impulsion d'Yvette Jaggi, a eu lieu la première manifestation de jardins urbains à Lausanne, *Jardins faisant*. Cinq autres éditions ont suivi : en 2000, *Jardins la ville* ; en 2004, *Jardins de passage*, en 2009, *Jardins dessus dessous*, en 2017, *Landing* et en 2019, *Terre à terre*.

Plus qu'une réflexion sur le jardin, cet événement est d'abord un regard sur la place du jardin en ville. Chaque édition propose des thématiques très différentes :

- La première investissait la ville, son centre et inaugurait différents modes de création de jardins dans l'espace public. La seconde édition concernait un nombre restreint de sites ayant pour particularité d'être déjà des espaces verts. Ces deux éditions furent menées par Lorette Coen, fondatrice de la manifestation.
- Les deux éditions suivantes, menées par Francesco Della Casa, s'inscrivaient dans l'urbanité propre à la ville de Lausanne et à son évolution. Les friches de l'ouest à proximité des voies ferrées pour l'année 2004, le tracé du nouveau métro en 2009 et un parcours de haut en bas pour découvrir des quartiers excentrés.
- Les commissaires de l'édition 2014, Adrien Rovero et Christophe Ponceau, ont choisi d'œuvrer dans le centre-ville. Le but étant de confronter le monde végétal à la réalité urbaine, chaque jardin réalisé devait s'intégrer à la vie citadine. Sur un plan de ville, ils ont jeté des graines, la façon la plus simple, selon eux, de démarrer un jardin.
- La dernière édition, l'équipe emmenée par Monique Keller, traitait de la question du sol urbain sous toutes ses formes. En sensibilisant sur ce thème, la manifestation répondait aux préoccupations de la profession quant au développement durable de la ville. Le parcours proposé s'étendait sur une ligne de crête, face au grand paysage, d'ouest en est de la ville, le long de la ligne du bus n°9.

5.2 Un succès aux multiples facettes

Si elle a su retenir immédiatement l'attention des spécialistes, la manifestation a par ailleurs séduit le grand public lausannois, suisse et étranger, lors de chacune de ses éditions. Ce succès résulte de l'effet conjoint de plusieurs facteurs :

- ses jardins (34 en 1997, 29 en 2000, 34 en 2004, 30 en 2009, 29 en 2014 et 31 en 2019) sont installés dans la réalité concrète et contraignante de la ville, directement offerts à l'usage et au plaisir de la population et non dans l'espace exclusif et limité d'un lieu d'exposition ou d'un conservatoire botanique ;
- Lausanne s'est révélée comme un pôle regroupant de multiples compétences dans ce domaine l'établissement horticole de la Bourdonnette et le Service des parcs et domaines dans son ensemble, l'Ecole polytechnique fédérale, l'Université et nombre d'artistes, d'historien·nes, d'horticulteur·trices et de paysagistes - qui ont trouvé, dans les six éditions de la manifestation, l'occasion de développer et de renforcer leur savoir ;
- le concours international d'idées, qui permet de sélectionner des équipes pluridisciplinaires composées de paysagistes, artistes, architectes, urbanistes, scénographes et autres professionnel·les du jardin et de la ville, contribue à élargir l'audience et la réputation de la manifestation bien au-delà des frontières nationales ;
- des partenariats avec des écoles locales ont eu lieu, comme par exemple en 1997 et en 2014, avec l'ECAL (école cantonale d'art de Lausanne), pour la création graphique et les supports de signalétique, ou encore en 2019 avec l'ECAL et l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) pour la réalisation de jardins d'étudiant·es ;
- de nombreux colloques, conférences, expositions, projections de films et autres actions de sensibilisations accompagnées d'animations artistiques nourrissent l'information et le débat ouvert

auprès des citoyennes et citoyens. Ces événements s'appuient et incluent de nombreuses actrices et acteurs, associations et autres initiatives participatives ;

- la durée de la manifestation, déterminée par le temps de développement des végétaux, restitue dans l'espace urbain un rythme biologique directement perceptible par la population. En cela, elle a une signification temporelle plus riche que d'autres événements culturels qui, par nature, sont moins étroitement reliés au rythme naturel des saisons ;
- au fil des éditions, la manifestation a thématiqué la question de la mobilité, et notamment des transports publics, avec le jardin le long de la « Ficelle » en 1997, le « Jardin ferroviaire » planté sur une vingtaine de wagons en 2000, la ligne FMR, une liaison ferroviaire voyageurs entre Lausanne et Renens via Sébeillon en 2004, le métro m2 qui a servi de colonne vertébrale en 2009 et le parcours le long de la ligne de bus n°9 en 2019. Lausanne Jardins met également à l'honneur la pratique de la flânerie, encourageant de ce fait les plaisirs de la marche à pied au quotidien pour les déplacements à travers la ville ;
- l'implication des milieux associatifs, institutionnels et scolaires, mais aussi celle des commerçant-es et des habitant-es des quartiers, ont participé à l'ancrage de la manifestation auprès de son public lausannois édition après édition ;
- deux ouvrages (*Une envie de ville heureuse* et *Le jardin ferroviaire* sous la direction de Lorette Coen) et plusieurs publications ont contribué à matérialiser la mémoire des trois premières manifestations. Les deux éditions du carnet de route de 2009 ont servi à la fois de guide et de documentation des interventions éphémères. Le livre *Landing Gardens* retrace l'édition de 2014 en images et en texte de différents contributeurs. La publication Lausanne Jardins 2019 a repris le principe du carnet de route, décrivant à la fois le parcours et les diverses installations ;
- les visites guidées, dont l'offre s'adresse à la fois à la population, aux professionnel-les et à diverses délégations provenant des autres villes suisses ou de l'étranger, sont toujours fort appréciées ;
- un site internet interactif présente une riche galerie de photographies des différentes éditions ainsi qu'une série de films thématiques des problématiques soulevées par Lausanne Jardins et notamment en lien avec le sol urbain (en 2019).

5.3 Une méthode qui s'affine

Tous les cinq ans, notamment par le biais d'un concours international, Lausanne Jardins présente une série de jardins éphémères disséminés sur le territoire de Lausanne, dont certains seront amenés à préfigurer les transformations urbanistiques et paysagères de la ville. Un site spécifique et un thème transversal sont définis afin de donner une cohérence d'ensemble à la manifestation et au parcours (en 2019, le thème était celui de la pleine terre). Ainsi est proposée au public, le temps d'un été, une promenade paysagère singulière, incitant à la flânerie et à la découverte de lieux insolites sur sol lausannois.

Avec ses installations éphémères, Lausanne Jardins se prête de manière idéale à la fonction de laboratoire urbain, en testant, grandeur nature, des propositions d'amélioration de la qualité d'usage et de l'esthétique des sites choisis. Il s'agit de traiter le jardin comme un outil de transformation, d'animation et de fabrication de la ville. La manifestation prend tout son sens lorsque les jardins mettent le doigt là où ça fait mal – lieux inconfortables, obsolètes, délaissés – en révélant leur potentiel de revalorisation.

Il est désormais acquis que le concours international de projets représente la forme la plus adaptée pour réunir des contributions originales de très grand intérêt. La notoriété acquise aujourd'hui par la Ville de Lausanne dans le domaine de l'art des jardins offre, en effet, la garantie d'une participation internationale extrêmement relevée, venue des cinq continents. En outre, le principe d'une promenade à chaque fois différente, le long de laquelle s'égrènent des jardins qui répondent à une problématique spécifique, rend la manifestation unique en son genre.

Par ailleurs, la manifestation a démontré sa remarquable faculté de susciter une fédération d'initiatives provenant d'associations, de privé-es ou de protagonistes de la scène artistique. Il convient de poursuivre et de renforcer cet aspect si particulier de la manifestation, qui révèle l'extraordinaire capacité de mobilisation de la population lausannoise en faveur d'un événement culturel de haut niveau.

Lors de chaque édition, les organisatrices et organisateurs ont eu le souci d'élaborer un concept inédit :

- en 1997 : *Jardins faisant* a fait découvrir le centre historique et sa liaison avec le lac, le long du parcours de la « Ficelle » ;
- en 2000 : *Jardins la ville* se déployait sur quatre pôles, le cimetière du Bois-de-Vaux, la colline de Montriond, l'esplanade de Montbenon et le quartier du Flon ;
- en 2004 : *Jardins de passage* parcourait la succession des quatre plateaux ferroviaires de la vallée fossile du Flon, de la place de l'Europe à la gare de Renens ;
- en 2009 : *Jardins dessus dessous* proposait de parcourir en surface les passages souterrains du nouveau métro (M2) ;
- en 2014 : *Landing*, s'inspirant de l'aléatoire, a « parachuté » les jardins dans l'hyper centre de Lausanne ;
- en 2019 : *terre à terre* traitait la question de la pleine terre en milieu urbain, le long d'une ligne de crête traversant la ville de part en part, de rivière à rivière, de campagne à campagne.

La capacité de renouveler les contenus de la manifestation sans en altérer l'esprit reste, aujourd'hui encore, l'un de ses défis majeurs.

5.4 Des retombées concrètes pour la ville

Bien que temporaire, la manifestation a, au fil des ans, laissé des traces importantes dans le paysage urbain lausannois. En effet, depuis 1997, chaque édition de Lausanne Jardins a légué plusieurs jardins, rendus pérennes en l'état ou transformés pour les adapter aux besoins des usagères et usagers. L'apport important d'idées et de savoir-faire, grâce notamment au concours international a, en outre, permis de nourrir la réflexion de la Ville autour des espaces publics et des espaces verts. Peu à peu, les massifs floraux composés des traditionnels bégonias, chrysanthèmes et géraniums ont laissé la place aux glycines, cosmos, graminées et autres plantes vivaces, renouvelant ainsi les pratiques dans le domaine du fleurissement urbain et de l'art du jardin.

De 1997 à 2009, une vingtaine de jardins ont été pérennisés. Parmi les plus emblématiques citons : la loggia aux cyprès du Palais de Rumine (*LJ 1997*), la treille de glycines de la place Riponne (*LJ 1997*), le jardin potager de l'Ecole de Floréal (*LJ 2000*), le jardin de la promenade Ansermet (*LJ 2000*) ; le « carrousel » du giratoire de l'avenue du Chablais, le potager de Praz-Séchaud devenu plantage (*LJ 2009*), le jardin Hosepipe Garden dans la station m2 CHUV (*LJ 2009*), le jardin Looping dans les vitrines du Tunnel de la Barre (*LJ 2009*).

Lors de la discussion du Préavis N° 2012/12 « Lausanne Jardins 2014 » le Conseil communal a adopté l'amendement de M. Jean-Daniel Henchoz demandant la pérennisation d'une part significative des jardins qui pourrait se situer à un tiers de l'ensemble. Lors de l'édition 2014, quatorze jardins sur vingt-neuf ont été pérennisés pour une durée allant d'un à cinq ans. Parmi eux « Aucupare » au chemin de Mornex, « L'île verte » au terrain de pétanque de la Vigie, « Tohu Bohu » au talus de Couvaloup ou encore « Pick up flowers » à la Riponne converti en potager urbain. Cinq jardins ont également été pérennisés sur le site de Malley pour annoncer et donner vie aux changements en cours.

En 2019, comme pour les éditions précédentes, la question de la deuxième vie des jardins a été soigneusement examinée. Il a notamment été demandé aux participants du concours de réfléchir à l'après-manifestation, afin de pérenniser, de transformer ou de recycler les œuvres. Au final, *Lausanne Jardins 2019* a tenu ses engagements en conservant près de la moitié des jardins, dans leur totalité ou partiellement. Le choix et les principes de pérennisation ont été discutés au sein des services et ont été validés par la Municipalité en sa séance du 21 novembre 2019. Les pérennisations les plus notoires sont : « Micro Macro » au square de Montétan ; « Le verger de la Paix », à la route de Bel-Air ; « La Grande Pimprenelle », à la promenade Jean-Villard-Gilles ; « La lasagne potagère » à l'école Eglantine ou encore « Echappement fluvial », dans le Vallon de la Vuachère. D'autres jardins ont été pérennisés temporairement, partiellement ou ont été adaptés comme, par exemple, « Le réveil du peuplier » à St-François 12 ou « Inversion » à Bellefontaine ».

5.5 Un bilan positif

Les six manifestations de *Lausanne Jardins* (en 1997, 2000, 2004, 2009, 2014 et 2019) ont engendré pour la Ville de Lausanne une forte notoriété internationale dans le domaine de l'art du

jardin, concrétisée par de nombreux articles dans la presse internationale, des émissions de radio et de télévision. En effet, l'édition 2019 a fait l'objet d'une couverture médiatique importante, avec plus d'une centaine d'articles, reportages ou interviews. A noter que le dernier en date est un article du National Geographic qui a publié une image du *Parc de l'amour éternel* dans son édition d'avril 2020.

Cette renommée se double d'un fort capital de sympathie auprès de la population lausannoise. De nombreux témoignages et lettres de lectrices et lecteurs ont en fait l'écho. S'il est toujours difficile de chiffrer le nombre de visiteur-euses pour une manifestation gratuite, on peut estimer qu'environ 80'000 personnes se sont déplacées pour voir Lausanne Jardins sur les quatre mois, alors que des milliers de passant-es et de touristes ont vu le jardin emblématique de « L'eau et vous » sous la forme d'un jet d'eau à la place St-François.

Ce travail de « révélation de la ville par le jardin », à la fois touche identitaire et fondement du succès de la manifestation, a permis d'accumuler une somme considérable de contacts, d'affiner un savoir-faire et d'asseoir une réputation. Il mérite d'être poursuivi et enrichi par de nouveaux développements.

Pour un bilan détaillé, cf. le rapport final de Lausanne Jardins 2019.

6. Le projet Lausanne Jardins 2024 « L'eau et nous »

6.1 Un site unique : le bord du lac

En 2024, Lausanne sera occupée par de vastes chantiers (Plaines-du-Loup, Pôle Gare, Axes forts, etc.) qui vont immobiliser, au centre-ville, les possibilités d'implantation de jardins éphémères. Lausanne Jardins a identifié les rives du lac comme un espace de liberté majeur permettant à la manifestation de s'exprimer.

Exactement soixante ans après la construction d'Expo 64 et le remodelage des rives actuelles, de nombreux thèmes s'offrent à Lausanne Jardins sur ce site : la renaturation de la Chambronne, la réactualisation des vestiges de l'Expo 64, la requalification de l'avenue de Rhodanie et du rond-point de la Maladière, les quais industriels qui longent la Sagrave et les halles de la CGN, les parkings de Bellerive et les espaces dédiés au cirque et manifestations foraines, la cohabitation des usages sur les quais de Belgique et d'Ouchy, les usages festifs à Bellerive, Vidy, le Bourget etc.

A cet égard, les rives du lac – de la Chamberonne à la Vuachère – et la Vallée de la Jeunesse présentent, en tant que terrain non-bâti majeur de la ville, un site tout trouvé, tant les qualités acquises au cours de l'histoire et les enjeux futurs sont nombreux. En attestent les nombreuses études, visions directrices et autres interventions parlementaires dont il fait l'objet. En effet, à la pression foncière, s'ajoute la pression d'usage, avec une demande croissante en espaces extérieurs de promenade, de rencontre ou de baignade, conjointes à une préoccupation d'aménagements conforme aux objectifs du développement durable. Tout cela nécessite de trouver un équilibre fin dans la pesée des intérêts entre les enjeux de la nature, du paysage, du patrimoine, de l'urbanisation, du tourisme, de l'activité économique, des loisirs et de la mobilité.

6.2 Le parti pris : Anniversaire d'un grand parc urbain

En 2024, Lausanne fêtera le soixantième anniversaire du grand parc urbain, planifié pour devenir parc d'agglomération, réalisé sur les rives du lac Léman à l'occasion de l'Exposition Nationale de 1964 (Expo 64). Célébrer cet anniversaire offre l'opportunité de redécouvrir une des composantes majeures du paysage urbain lausannois, le bord du lac ou « bordul' » si précieux pour les habitant-es. Célébrer ce grand parc urbain permet également une relecture critique de cette figure qui s'est imposée comme un des principaux types de jardin urbain contemporain. Ceci afin d'en proposer une mise à jour à l'aune des enjeux actuels et de préfigurer ses possibles transformations à la lumière des défis futurs.

1964

En 1964, le site de l'Expo 64 fût l'objet d'un projet d'aménagement à grande échelle, reflet d'une société suisse en pleine évolution, imprégnée d'optimisme à l'égard des technologies et des modes de vie modernistes. Trois principales opérations ont déterminé cet ensemble urbain et paysager, définissant trois axes de (re)lecture thématique étroitement liés les uns aux autres :

— **Comblement des Rives et de la basse vallée du Flon**

L'emprise de l'Expo 64 est définie en premier lieu par l'établissement d'un remblai de très grande ampleur, créant le nouveau sol du parc et modifiant radicalement le rapport que la ville entretient avec l'eau sous toutes ses formes. D'une part, les rives du lac, zone humide aux contours imprécis et riches en biodiversité, disparaissent au profit d'une assise horizontale et programmable ; d'autre part, le vallon du Flon, alors devenu un égout à ciel ouvert, est remodelé pour accueillir la Vallée de la Jeunesse, sous laquelle les eaux de la Louve et l'égout du Flon sont canalisés et respectivement déviés vers le lac et la station d'épuration.

— **Implantation de grands programmes sportifs, culturels, récréatifs**

Tel un vaste parc d'attraction, le site de l'Expo 64 accueille une collection d'objets construits et paysagers dont certains sont pérennisés et/ou transformés afin d'offrir aux lausannoises et lausannois d'aujourd'hui de grands programmes sportifs, culturels et récréatifs tels que le Théâtre de Vidy ou le Stade Pierre de Coubertin.

— **Création de l'autoroute A1**

L'établissement du site de l'Expo 64 est indissociable de la construction de l'autoroute A1 reliant Genève à Lausanne. Première du genre en Suisse, cette nouvelle infrastructure de mobilité définit un rapport au paysage à grande vitesse et impose une desserte automobile ponctuelle sous la forme de grands parkings, tout en créant une coupure dans les cheminements piétons depuis les coteaux lausannois.

6.3 *Une relecture des enjeux soixante ans plus tard*

En 2024, l'ancien site de l'Expo 64 représente indéniablement un atout pour la ville de Lausanne, offrant au plus grand nombre un accès public au lac Léman et à son paysage sublime, tout en accueillant des programmes variés et essentiels au bien-être de ses habitantes et habitants. Toutefois, au cours du demi-siècle écoulé, la succession des catastrophes naturelles et l'aggravation de la crise environnementale ont fait émerger de nouveaux enjeux relatifs au climat, à la biodiversité, au métabolisme urbain et à la mobilité. De même, la récente crise sanitaire a révélé brutalement la nécessité d'adapter les pratiques sociales et les équipements existants, afin de répondre aux besoins des usages en plein air. Ces défis émergents reflètent les attentes de la population à l'égard de nouvelles formes de relation entre ville et nature. Ils invitent à réinvestir la figure du parc urbain en réactualisant les liens qui unissent les trois axes de (re)lecture thématique établis en 1964 :

— **L'eau sous toutes ses formes et les infrastructures écologiques associées**

Comment repenser aujourd'hui le rapport que la ville entretient à l'eau sous toutes ses formes, tant comme menace, que comme ressource et support de cycles métaboliques, dans le cadre du grand parc comme infrastructure écologique élargie ? Quels liens pourrait-t-on établir entre le canal de la Chamberonne, appelé à être renaturé en zone humide et biodiversifiée, et la station d'épuration, où convergent aujourd'hui les pollutions mais aussi les précieuses matières organiques de la ville ? Comment questionner le choix de mise en souterrain de la Louve et du Flon, deux cours d'eau qui ont façonné la ville et constituent aujourd'hui l'ossature principale du réseau d'eaux usées de la ville ? Quelle place dans le paysage urbain peut-on donner au port de marchandise d'Ouchy ?

— **Les nouveaux usages collectifs et individuels**

Comment repenser aujourd'hui les pratiques physiques, sociales ou culturelles dans un grand parc urbain ? En alternative aux terrains synthétiques à usage unique, comment accueillir et encourager les nouvelles activités sportives qui se multiplient de façon spontanée et informelle dans l'espace ouvert ? Comment favoriser un lien étroit entre le corps actif et le paysage dans le cadre du grand parc comme parcours de santé élargi ? Quelles nouvelles formes de rassemblement autour d'un spectacle peut-on imaginer, tout en ménageant les distances nécessaires aux activités de loisir, dans le cadre du grand parc comme théâtre de verdure élargi ? Quelles synergies et symbioses peut-on établir entre l'écosystème du parc et ses usages collectifs ou individuels, aujourd'hui largement associés à des rythmes monofonctionnels et à des surfaces minérales, comme celle du vaste parking accueillant quelques mois par an la tente d'un cirque ou un parc d'attraction et les habitations de leurs exploitant-es ?

— L’inscription dans le territoire élargi, son accessibilité et les mobilités douces

Comment repenser aujourd’hui la desserte d’un grand parc urbain au-delà de l’omniprésence de l’automobile ? Quels futurs dessiner pour les importantes surfaces de parking imperméables et disséminées sur le site et à fortiori la barrière encore difficilement franchissable que représente l’autoroute buttant sur le rond-point de la Maladière ? Quelles synergies avec les transports publics peut-on imaginer pour favoriser l’usage du vélo et des sentiers piétons en tirant profit des plis de la topographie accidentée des coteaux lausannois qui bordent la rive nord du parc ? Comment créer les conditions de fraîcheur et les liaisons avec les tissus urbains nécessaires à une pratique de la marche active pour tous, y compris les plus vulnérables ?

6.4 Le thème : l’eau sous toutes ses formes

Les rives et les rivières de Lausanne sont des ressources matérielles et fonctionnelles, porteuses de systèmes écologiques et d’activités socio-économiques. L’hydrographie marque fortement le territoire, dessinant les formes géomorphologiques caractéristiques de la ville. Intégrant les problématiques liées à la perméabilité des sols urbains, aux incidences du changement climatique et à l’évolution des usages et pratiques, Lausanne Jardins 2024 veut interroger le rapport du territoire à la ressource eau.

Le thème de l’eau est ici traité de manière transversale sur l’ensemble du site. On s’intéresse évidemment à celle du lac, la plus visible, mais pas seulement. Il s’agit d’explorer l’eau sur l’ensemble de son cycle, dans toutes ses formes et dans l’ensemble des services qu’elle nous rend : l’eau qui s’écoule sous nos pieds et emporte nos déchets à la STEP, qui rafraîchît en s’évaporant, qui ruisselle sur la chaussée, qui s’infiltré dans les sols, qui, canalisée et turbinée, produit de l’électricité, qui abrite faune et flore dans les biotopes, irrigue nos champs et nos massifs fleuris ou que l’on boit.

Longtemps considérée essentiellement comme un vecteur de maladie, l’eau a été drainée, captée, canalisée, rejetée au lac. Aujourd’hui réhabilitée comme une ressource essentielle, on cherche à la retenir autant que possible dans les milieux urbains, selon le concept de la *ville-éponge*.

6.5 Le concept : quatre boucles thématiques

Le site de Lausanne Jardins 2024 se déploie à l’interface de la ville de Lausanne et du Lac Léman, de rivière à rivière. Quatre boucles de promenades, dont trois dans le grand parc urbain, sont reliées entre elles par un parcours linéaire. Ces boucles structurent la visite en proposant la (re)découverte de lieux historiques, insolites ou méconnus, en reliant les principaux espaces paysagers déjà existants sur le site (prairies, bosquets, etc.). Partiellement superposées les unes aux autres, ces boucles associent des situations contrastées, et parfois antagonistes au premier abord, afin de révéler de possibles synergies. En impliquant étroitement différentes actrices et acteurs, elles sont le support d’aménagements thématiques et de programmations spécifiques préfigurant les évolutions futures des rives lausannoises.

De la Chamberonne à Ouchy, trois boucles proposent une lecture thématique liées aux enjeux du futur parc d’agglomération, tel que décrit dans le plan directeur communal (PDCOM). Le long de ces trois boucles, la visite est guidée par une série d’interventions spatiales (parcours fléché, jeux, parcours vita revisités, etc.) en lien avec ces thématiques respectives. Conçues et réalisées pour *Lausanne Jardins 2024*, les boucles associent l’expertise de différents partenaires institutionnels et communaux. La conception et la réalisation de ces trois boucles impliquera également plusieurs hautes écoles en tant que partenaires académiques (en particulier, l’UNIL, l’ECAL, l’EPFL et l’HEPIA). Chacune des boucles relie la rive « routière » à la rive lacustre, en traversant l’épaisseur du futur parc d’agglomération et les différents lieux où sont regroupés les jardins du concours international.

6.5.1 Boucle Nature

Reliant le futur site de la renaturation de la Chamberonne à la STEP, cette boucle prend la forme d’un biotope élargi questionnant les différentes modalités techniques et écologiques de l’assainissement de l’eau en ville. Ce parcours au cœur du végétal traverse en particulier le Parc Bourget, la réserve naturelle en zone humide, le monument à Davel.

6.5.2 Boucle Santé et Sport

Reliant la Vallée de la Jeunesse aux pyramides de Vidy, en passant par la place des 24 Cantons, cette boucle prend la forme d’un parcours de santé élargi questionnant les nouvelles formes d’activités

physiques (sports, mobilités douces, etc.) dans les espaces paysagers et urbains. Ce parcours, au cœur des espaces aménagés initialement pour l'Expo 64, traverse en particulier l'Espace des inventions, le Rond-point de la Maladière, et les espaces sportifs attenants au Stade de Coubertin.

6.5.3 Boucle Culture

De l'esplanade du Théâtre de Vidy au parking de Bellerive accueillant régulièrement le cirque « Knie » et autres grands événements forains, cette boucle prend la forme d'un théâtre de plein-air élargi (par exemple : théâtre de verdure) questionnant les manifestations de l'art et du collectif avec la ville et le paysage. Ce parcours au cœur de surfaces parfois très minérales et peu accessibles, préfigurera de nouvelles promenades piétonnes, en particulier à travers la piscine de Bellerive, la jetée du port et le site d'exploitation de la Segrave S.A..

D'Ouchy à la Vuachère, les quais de Belgique sont d'une autre nature paysagère et sont donc traités différemment, selon des thématiques spécifiques à cette rive construite à la fin du XIX^e siècle.

6.5.4 Boucle Mobilité

Du port d'Ouchy à l'ancien site des bains à la Tour Haldimand, cette boucle questionne la place du transport motorisé (voiture, bateau) par rapport à celle du loisir doux (promenade, baignade). Ce parcours au cœur d'un long espace piétonnisé et animé le long du lac fera l'objet d'une approche originale et contemporaine de l'art du jardin et du fleurissement, l'idée étant de remettre au goût du jour – à une échelle certes plus modeste – la pratique de la *Gartenschau*. Ainsi les plates-bandes existantes feront l'objet d'une exposition florale pour le plaisir des sens. Le parcours questionne également l'aménagement et la qualification du tracé routier notamment à travers des installations temporaires et les mesures d'urbanisme tactique.

6.6 *La ligne des rives : une promenade de part en part*

Pour relier un territoire long de six kilomètres et offrir au visiteur une nouvelle lecture en « raccommoquant » un tissu disparate, le projet prévoit la révélation de la *ligne des rives*. Le tracé de cette promenade de la Chamberonne à la Vuachère épouse les anciennes rives historiques pour traverser une succession de capsules temporelles et spatiales : les quais chics du XIX^e siècle, les bains des années 1930, les remblais modernistes de 1964, les traces de la Lousonna romaine, les berges romantiques du XVIII^e siècle, etc. Ainsi, *la ligne des rives* relie à la fois les boucles avec leurs installations temporaires issues du concours Lausanne Jardins et permet de (re)découvrir la richesse existante du site dans la profondeur spatiale et matérielle que le trait de rive a empruntée au cours des temps géologiques et historiques. En épousant la variation des contours du lac avec le temps, les inflexions de cette *ligne des rives* reflètent différents rapports techniques et culturels à l'eau urbaine sous toutes ses formes.

6.7 *Les jardins issus des concours*

Les jardins et installations réalisés pour la manifestation se logeront au cœur des boucles décrites plus haut et s'organiseront en grappes ou, pour prendre une image de jardinier, en poquets. Les participant-es au concours international seront amenés à proposer des jardins qui répondront à une problématique posée, à la fois spécifique au lieu et plus globale. Chaque boucle regroupera entre trois et cinq interventions issues du concours international ou du concours interne au Service des pacs et domaine (SPADOM). Chaque site ou poquet présentera un enjeu paysager propre, le thème de l'eau restant traité de manière transversale.

En s'implantant dans les parcs, mais aussi dans les interstices, les espaces de liaison et les surfaces peu valorisées (parkings, talus, etc.), les jardins feront échos aux trois axes de lecture thématique afin de refléter les potentiels du site et de préfigurer de nouveaux usages, de nouvelles fonctionnalités écologiques et de nouvelles relations au grand paysage du bord du lac.

Chaque boucle est constituée de grappes de jardins qui reflètent les tensions en jeu sur le site, en thématisant les frictions d'usage et les fragilités :

- boucle Nature : biodiversité et renaturation – détente et loisirs – STEP ;
- boucle Santé et sport : parc d'agglomération – usages monofonctionnels – mobilité TIM ;
- boucle Culture : rapport au spectacle – Théâtre de Vidy – place du cirque – piscine.

Vu l'ampleur des rives du lac, les installations et jardins devront s'adapter à l'échelle de ce territoire et gagner en importance. En conséquence, ils seront moins nombreux que lors des éditions précédentes.

La 4^e boucle Mobilité n'accueillera pas de jardins issus du concours, à part peut-être à Ouchy pour marquer l'accueil des visiteuses et visiteurs arrivant par métro et/ou bateau. En effet, ici la préfiguration des transformations urbaines passera essentiellement par une modification des pratiques et des usages, tandis que dans les trois boucles du parc d'agglomération, le pouvoir d'anticipation du projet de jardin pour transformer la ville sera exploré à travers le concours international.

6.8 Des participations multiples à privilégier

L'une des particularités de Lausanne Jardins est d'intégrer les actrices et acteurs de la vie locale. Ainsi, en lien avec le thème et le parcours, des partenaires seront approchés tout au long du processus. En plus de la forte implication des services communaux, plusieurs partenaires potentiels ont déjà été identifiés.

6.9 Les partenariats avec les Hautes Ecoles

Dans la continuité de 2019, la prochaine édition tient à mettre l'accent sur l'aspect pluridisciplinaire de la conception des jardins et sur la participation étudiante. *Lausanne Jardins 2024* veut aller plus loin, en assurant la participation des étudiantes et étudiants des écoles d'architecture (EPFL), d'art (ECAL) et de paysage (HEPIA). Des contacts ont également déjà été pris avec l'Université de Lausanne, notamment sur les questions scientifiques en lien avec l'eau dans le paysage urbain : pollution, assainissement, biodiversité, infiltration, etc.

Ainsi deux types de collaboration avec les Hautes Ecoles sont à l'étude :

- la participation – implication des laboratoires de design à la conception de l'aménagement des boucles ;
- l'implication des chercheuses et chercheurs dans l'élaboration des thématiques, des lectures du site et du contenu des événements ainsi que des publications liées à la manifestation.

En particulier grâce à l'espace des inventions, la manifestation pourrait profiter d'une plateforme de vulgarisation existante et contribuer à sensibiliser sur des questions écologiques au sens large. L'objectif est de former des groupes pluridisciplinaires à l'image de la manifestation.

6.10 L'édition 2024 et Naturopolis

Entre 2017 et 2021, la Ville de Lausanne a été partenaire du projet Interreg Naturopolis avec la Ville d'Annecy. Dans ce cadre, un programme d'échange a eu lieu entre les manifestations Lausanne Jardins et Annecy Paysages. Des échanges d'œuvres, de bons procédés et des co-productions sont à nouveau au programme de la deuxième édition de ce projet qui aura lieu entre 2023 et 2025

6.11 La pérennisation

Comme lors de l'édition 2019, la question de la deuxième vie des jardins sera soigneusement examinée. Pour *Lausanne Jardins 2024*, l'enjeu est d'intégrer les aspects de pérennisation et/ou de préfiguration-expérimentation des transformations urbaines et paysagères dès que possible dans la conception de la manifestation Lausanne Jardins dans son ensemble. Cette anticipation passe notamment par l'articulation des thématiques de *Lausanne Jardins 2024* avec les enjeux de transformation et de projet identifiés par les services de la Ville pour les sites de son bord de lac : mobilité, perméabilité, programmation et usages, etc. Par ailleurs, il sera déjà demandé aux autrices et auteurs de réfléchir à l'après manifestation afin de pérenniser, transformer ou recycler les œuvres installées.

6.12 Une approche collégiale ou participative

Le processus de travail pour *Lausanne Jardins 2024*, notamment pour la recherche du thème, du site et du parcours, s'est réalisé selon une approche collégiale, intégrant, en particulier sous la forme d'ateliers de travail, différentes actrices et acteurs publics et civils de la transformation urbaine, paysagère, économique, culturelle et scientifique de Lausanne.

7. Impact sur le climat et le développement durable

L'ensemble des propositions présentées dans ce préavis vise à améliorer la qualité de vie en conciliant rôle social et fonction écologique. D'un point de vue social, de nouveaux lieux de rencontres et d'échanges dans l'espace public seront proposés. Sous l'angle environnemental, les interventions proposées viseront à renforcer le réseau écologique et à amener plus de nature en ville afin d'augmenter la biodiversité sur le territoire communal.

8. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Les propositions d'aménagement développées dans le présent préavis ont été pensées dans un souci d'inclusion. Les promenades et les divers aménagements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une attention particulière sera portée sur les pentes, les revêtements et le mobilier mis en place. Par ailleurs, les jardins seront accessibles facilement grâce à la présence de la ligne de bus 24 qui permet un déplacement le long des rives de la Bourdonnette à la Tour Haldimand.

9. Aspects financiers

Pour *Lausanne Jardins 2024*, la Municipalité a inscrit le montant de CHF 1'000'000.- au plan des investissements 2022-2025, y compris un compte d'attente de CHF 200'000.- ouvert selon la communication au Conseil Communal du 20 mai 2021.

Les montants prévus pour l'édition de 2024 sont comparables à ceux demandés lors des éditions précédentes. La subvention de CHF 1'000'000.- sera versée à l'Association Jardin Urbain, en charge de la réalisation et de la supervision du projet, qui devra compléter le budget de l'opération par l'acquisition de fonds privés. À titre indicatif, le budget de la manifestation pour 2023 et 2024 se présente de la manière suivante :

| RECETTES (en CHF) | 2021-2022 | 2023 | 2024 | TOTAL |
|--|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Subvention communale y compris compte d'attente (CHF 200'000.-) | 200'000.- | 400'000.- | 400'000.- | 1'000'000.- |
| Dons fondations et institutions | | 400'000.- | 400'000.- | 800'000.- |
| Sponsoring | | 50'000.- | 150'000.- | 200'000.- |
| Totaux | 200'000.- | 850'000.- | 950'000.- | 2'000'000.- |

| DÉPENSES (en CHF) | 2021-2022 | 2023 | 2024 | TOTAL |
|---|-----------|-----------|-----------|-------------|
| Travaux préparatoires, concours et exposition | 40'000.- | 85'000.- | | 125'000.- |
| Jardins | | 250'000.- | 750'000.- | 1'000'000.- |
| Communication, publications et signalétique | | 20'000.- | 200'000.- | 220'000.- |
| Frais généraux | | 20'000.- | 30'000.- | 50'000.- |
| Mandats | 110'000.- | 160'000.- | 170'000.- | 440'000.- |
| Animations et évènements | | | 65'000.- | 65'000.- |

| | | | |
|--------------------|------------------|------------------|--------------------|
| Divers et imprévus | 50'000.- | 50'000.- | 100'000.- |
| Totaux | 200'000.- | 535'000.- | 1'265'000.- |

9.1 Incidences sur le budget d'investissement

| (en milliers de CHF) | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Total |
|----------------------------|------------|------------|------------|----------|----------|-------------|
| Dépenses d'investissements | 200 | 400 | 400 | | | 1000 |
| Recettes d'investissements | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total net | 200 | 400 | 400 | 0 | 0 | 1000 |

Le montant inscrit au plan des investissements 2022-2025 s'élève à CHF 1'000'000.-. A noter que, contrairement à la précédente édition, les premières études préliminaires réalisées en 2021 ont été financées par l'Association Jardin Urbain, d'où la non utilisation provisoire du compte d'attente à fin 2021.

9.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Total |
|-----------------------------|------------|--------------|--------------|------------|------------|----------------|
| Personnel suppl. (en EPT) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| (en milliers de CHF) | | | | | | |
| Charges de personnel | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Charges d'exploitation | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Charge d'intérêts | 0.0 | 9.6 | 9.6 | 0.0 | 0.0 | 19.2 |
| Amortissement | 0.0 | 500.0 | 500.0 | 0.0 | 0.0 | 1'000.0 |
| Total charges suppl. | 0.0 | 509.6 | 509.6 | 0.0 | 0.0 | 1'019.2 |
| Diminution de charges | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Revenus | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Total net | 0.0 | 509.6 | 509.6 | 0.0 | 0.0 | 1'019.2 |

Calculés sur la base d'un taux d'intérêts moyen de 1.75%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 9'600.- par année, à compter de l'année 2023.

En fonction de la durée d'amortissement de deux ans, les charges d'amortissement annuelles s'élèvent à CHF 500'000.- et seront comptabilisées à partir de l'année 2023.

Les charges d'exploitation supplémentaires, engendrées par le surcroît d'entretien l'année de la manifestation, seront compensées par le rééchelonnement de certains travaux du Service des parcs et domaines. Celles-ci seront sans incidence sur le budget du service.

Les charges d'exploitation ultérieures, engendrées par le maintien de certains aménagements, ne peuvent faire l'objet d'aucune estimation à ce jour. Cependant, ces coûts, ainsi que ceux nécessaires à la pérennisation, interviendront selon décision de maintenir ou non des objets concernés et seront pris en charge par le budget ordinaire du Service des parcs et domaines.

10. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2022/05 de la Municipalité, du 17 février 2022;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet Lausanne Jardins 2024 ;
2. d'allouer à la Municipalité une subvention d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.- en faveur de l'Association Jardin Urbain, afin de réaliser le projet Lausanne Jardins 2024 ;
3. d'amortir annuellement la dépense prévue sous le chiffre 2 sur une durée de deux ans par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts découlant du crédit mentionné sous le chiffre 2 ;
5. de balancer le compte d'attente n° 4510.565.0406 ouvert pour financer les frais d'études par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 2.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter